



Villejuif, le 30 juin 2016

**LETTRE OUVERTE**

Direction Générale  
Michel MATHIEU  
Immeuble Rhône  
10 Place Oscar NIEMEYER  
94800 VILLEJUIF

Objet : accord d'intéressement

Monsieur le Directeur Général,

En ce jeudi 30 juin 2016, date butoir pour la signature du projet d'accord d'intéressement des salariés aux résultats et aux performances de l'entreprise, la CFDT et FO souhaitent vous rappeler leurs propositions afin de trouver un compromis responsable et réaliste :

- 10% du résultat d'exploitation avant impôt (au lieu de 9,7%),
- l'abaissement du seuil de déclenchement de l'intéressement,
- le non conditionnement de l'abondement exceptionnel,
- la signature d'un accord pour une durée maximale d'un an.

Même sur ces bases, par le recul du résultat d'exploitation plus que probable, les salariés paieront malgré tout les erreurs de stratégie des dirigeants.

Si la direction maintient le projet d'accord en l'état, les conséquences d'absence de versement d'intéressement lui seront entièrement imputables.

La CFDT et FO demandent à la direction, dans l'intérêt des salariés, de l'entreprise et d'un dialogue social constructif, de prendre en compte nos revendications plus que raisonnables.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations respectueuses.



**CFDT**  
Thierry Cornu



**FO**  
Philippe Kernivinen

copie : Renaud CHAUMIER